

Madame/ Monsieur,

Votre enfant est affecté(e) au lycée EJ Marey.

Vous devez valider cette affectation et inscrire votre enfant au lycée en ligne sur l'application EDUCONNECT, l'inscription à la restauration scolaire se fera sur demarches-simplifiées.fr, l'élève doit être obligatoirement accompagné par un responsable légal le jour de son inscription au lycée sur les heures indiquées ci-dessous.

INSCRIPTION AU LYCEE

ETAPES A SUIVRE

- Préparer les documents qu'il sera obligatoire de déposer en ligne :
 - ☐ Les 3 derniers bulletins
 - ☐ Certificat de fin de scolarité du collège (EXEAT)
 - ☐ Photocopie de la pièce d'identité de l'élève (passeport, carte d'identité...)
 - ☐ Photocopie de l'attestation de recensement (pour + 16 ans)
 - ☐ Certificat médical d'aptitude (uniquement ASSP et AEPE) remplie par le médecin (au plus tard à la rentrée scolaire)
 - ☐ Fiche infirmerie
 - ☐ Fiche d'autorisation pour le cours d'EPS
 - ☐ Document « droit à l'image » complété
 - ☐ Fiche d'autorisation de sortie pour les élèves mineurs en cas d'absence des professeurs
- Vous connecter sur Educonnect : [portail scolarité services](#) 
- Mettre à jour les informations sur Educonnect : coordonnées des responsables et des élèves (téléphone et mail de l'élève obligatoires)
- En étape 4, renseigner l'onglet « **Etude automatique du droit à la bourse** » ; attention, les noms et prénoms du / de la Responsable légal(e) demandant la bourse doivent être strictement identiques à ceux figurant sur son dernier avis d'impôt sur le revenu
- Valider en étape 5
- Déposer en ligne les documents préparés (liste ci-dessus)**
- Venir **OBLIGATOIREMENT AVEC VOTRE ENFANT** au lycée en respectant le calendrier ci-dessous :

DATE	SECTION	CRENEAU HORAIRE
30/06/25	2GATL (Gestion Administration Transport Logistique)	9h00 - 10h00
	2ANIM (Animation-Enfance et Personnes Agées)	10h00 - 11h00
	2ASSP (Accompagnement Soins et Services à la Personne)	13h30 - 15h30
01/07/25	1ST2S (Sciences et Techniques Sanitaires et sociales)	9h00 - 11h00
	1AEPE (Accompagnement Educatif Petite Enfance)	13h30 - 14h30
	2PH (Photographie)	14h30-15h30
02/07/25	3PMET (Prépa-métiers)	9h00 - 10h00
	POST BAC : FCIL/AS/AP	10h00 - 11h00

Pour rappel : vous avez la possibilité d'adhérer à la Maison des Lycéens (foyer socio-éducatif) : participation financière sur la base du volontariat (chèque à MDL EJM le jour de l'inscription au lycée) (étape 7 ci-dessus).

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

Si vous rencontrez des difficultés, contactez la vie scolaire : vie-scolaire1.0922443F@ac-versailles.fr

INSCRIPTION AU SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE

ETAPES A SUIVRE

1. Préparer les documents qu'il sera nécessaire **de déposer en ligne (format PDF uniquement)**

- ☐ Une attestation de quotient familial à télécharger via le lien :

[Calculatrice de Quotient Familial](#)



- ☐ Un **RIB** au nom du responsable financier obligatoire format PDF (photo refusée)

- ☐ L'avis d'impôt 2024 sur les revenus 2023 complet (les 2 si vous vivez en concubinage)

2. Vous connecter à partir du 25 juin sur Démarches Simplifiées pour effectuer l'inscription en ligne :

[Réinscription à la restauration scolaire 2025-2026](#)



La démarche en ligne est réussie lorsque le message « merci » apparaît sur votre écran ; si ce n'est pas le cas, il s'agit probablement d'une case non cochée ou d'un document obligatoire non déposé

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

Si vous rencontrez des difficultés, contactez le Service de Gestion :

demipension.0922443f@ac-versailles.fr

Le Proviseur

